

Tarif des chambres 2024 site officiel			
Périodes	1er octobre au 31 mars	01/04 au 30/06	1er juillet au 31 août
		01/09 au 30/09	Jours fériés et ponts du 1er avril au 30 septembre
Tarif chambre familiale 2/4pers.	85,00 €	95,00 €	110,00 €
Tarif chambre Double 1/2pers.	60,00 €	70,00 €	85,00 €
Tarif chambre Twin 1/2 pers.	65,00 €	75,00 €	90,00 €
Tarif chambre Triple 1/3 pers.	75,00 €	85,00 €	100,00 €
Soirée étape chambre 1 personne	92,00 €		Non disponible

Sup/pers. pour les formules pensions	Petit déjeuner	12,00 €	Supplément Animal
	Déjeuner	20,00 €	6€/ nuit
	Diner	28,00 €	

La Soirée Etape est exclusivement réservée aux personnes en déplacement professionnel (Un kbis doit être présenté). Forfait incluant: 1 repas (hors boissons) 1 nuit en chambre pour 1 personne et 1 petit déjeuner en salle ou en retrait le soir (pour départ avant 7h30).

Taxe de séjour du 1er avril au 30 septembre 1€10/pers. majeure Tarifs TTC en vigueur au 1er décembre 23 (hors taxe de séjour)

Les horaires de location sont de 18h à 10h. Pour les départs tardifs un supplément sera demandé d'une valeur de 50% du montant de la nuitée jusqu'à 14h00.

Nous rappelons à notre aimable clientèle qu'il est interdit de **fumer, vapoter, de préparer des repas ou de manger** dans les chambres.

Le petit déjeuner est compris dans le tarif de la chambre et est servi de 8h à 9h30 en salle.

Les formules pension et demi-pension sont valable à partir de 3 nuitées, elles comprennent :

Demi pension: la nuitée, le repas du soir ou du midi au nombre d'occupant déclaré dans la chambre.

Pension : la nuitée, le repas du midi et du soir au nombre d'occupant déclaré dans la chambre.

Les repas non pris ne sont pas déduits.

La Soirée Etape est exclusivement réservée aux personnes en déplacement professionnel. Forfait incluant: 1 repas (hors boissons) 1 nuit en chambre pour 1 personne et 1 petit déjeuner en salle ou en retrait le soir (pour départ avant 7h30).

Dans les chambres vous disposez d'une connexion wifi ainsi qu'au restaurant.

Vous êtes prié de respecter les lieux «**bon père de famille**». N'hésitez pas à signaler à la direction le moindre problème survenant lors de votre séjour.

Pour l'agrément de votre séjour, nous vous invitons à respecter votre voisinage.

Pour tout départ avant 8h, veuillez prévenir la direction la veille au soir.

Vous êtes tenu de vérifier avant votre départ de la chambre que l'eau et l'électricité sont bien coupés dans celle-ci.

La direction n'est responsable que des objets ou valeurs déposés au bureau de l'hôtel.